

Fiche d'identification du projet n°3

Source : Point focal climat MEIPP

Programme sectoriel dans lequel s'inscrit le projet CDN	Programme sectoriel n°1: Programme de développement de l'économie du transport durable sur le Bassin du Congo
Porteur de projet	Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Portefeuille Public
Secteur d'activité du projet	Projet de réhabilitation des voies fluviales navigables en République du Congo
Brève description du contenu Le réseau hydrographique du Congo compte deux catégories de cours d'eau navigables , à savoir : • Les cours d'eau internationaux, d'une longueur totale de 2.000 km, constitués, notamment ,du fleuve Congo et ses affluents de la rive droite, l'Oubangui et la Sangha, permettant d'atteindre Bangui en RCA et le sud-est Camerounais . • Les cours d'eau dits nationaux, d'une longueur totale de 3000 Km, constitués des autres affluents de la rive droite du fleuve Congo, notamment la Likouala aux herbes ,la Likouala Mossaka, l'Alima, permettant d'atteindre tous les bassins de production agricole, forestière, minière et halieutique du pays. L'exploitation de ce réseau hydrographique de près de 5000Km de voies navigables est aujourd'hui confrontée au problème d'entretien et d'envahissement par des plantes aquatiques comme la jacinthe d'eau, réduisant ainsi la navigation sur sept mois à cinq mois dans l'année. Cette situation annihile, les efforts de développement de l'économie fluviale que s'est assignés le Congo et compromet, son rôle naturel de pays de transit. Le projet consiste à : • Rendre navigables, en toute saison, les cours d'eau ci-dessus cités, par la réalisation des travaux de dragage et de balisage diurne et nocturne correspondant , • Développer les capacités d'entretien durable des voies navigables par la création d'une société de dragage et de protection de l'environnement. Le projet comporte les trois composantes ci-après : 1. Fournitures et travaux de dragage et de balisage, à l'effet de réouverture de 5000km des cours d'eau à la navigation pérenne sur 12mois de l'année. 2. Création, équipement et financement initial d'une société d'entretien et de protection de l'environnement, à l'effet d'assurer l'entretien durable des voies navigables. Dans ce cadre les travaux suivants seront réalisés : • Construction et équipement des bases-vies permanentes à Brazzaville et à l'intérieur du pays ; • Installation des capacités de maintenance des équipements et des unités fluviales ; • Installation du système de télécommunications entre bases-vies ; • Implantation d'un bureau d'études spécialisé dans l'hydrographie. 3. Formation et perfectionnement du personnel dans les métiers de dragage ,de balisage et dans les études hydrographiques. Le projet contribuera à l'atteinte des objectifs de développement durable1,2 ,6,8,9, 13 et 17	
Impacts environnementaux et développements durables	• Une infrastructure résiliente permettant d'améliorer la durabilité environnementale ; • Réduction de la pollution de l'environnement par les plantes envahissantes • Réduction de la pauvreté des populations locales par la création d'emplois • Renforcement de l'intégration économique des pays de la sous-région • Amélioration des conditions d'évacuation des produits des pays du bassin du Congo ; • Augmentation des recettes de l'Etat, à travers les impôts et taxes , • Augmentation du chiffre d'affaires de la chaîne des acteurs concernés forestiers, cimentiers, distributeurs des produits pétroliers, transitaires, opérateurs portuaires, le chemin de fer entre Brazzaville et Pointe Noire, les transporteurs fluviaux..... ; • Augmentation des revenus des populations riveraines, par la vente des produits de pêche et de l'agriculture
Coût du projet	150 Milliards FCFA
Durée du projet	5ans